

RAPPORT D'ACTIVITÉ

UNIS
POUR LES
FAMILLES



*Mars 2024, Visite de Monsieur Maurice BARATE, Préfet du Cher
à l'Espace de Vie Affective et Sexuelle dans le cadre de la journée
des droits des Femmes*



SOMMAIRE

Éditorial	4
Ses missions et son réseau	7
Sa gouvernance	8
Le Mouvement Familial	9
Les Familles Adhérentes	11
L'organisation des services	12
Les temps forts de 2024	13
Pôle Institution familiale	15
Au service des Associations	16
Les Commissions statutaires	16
La Représentation des Familles	17
Soliguide	19
La Maison des Familles et de la Parentalité	20
Lire et Faire Lire	25
L'EVARS	27
Pôle Action Sociale et Judiciaire	29
La Protection Juridique des Majeurs	30
La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial	31
L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux	32
Le Service d'Information et d'Accompagnement Budgétaire	33
Vers 2025	34



L'année 2024 s'achève pour notre Udaf, et à l'heure du bilan de celle-ci, c'est avec une profonde tristesse, que nous apprenons le décès Madame Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'Unaf, dont l'engagement exemplaire et la passion pour la défense des familles ont marqué notre communauté. Son dévouement, sa bienveillance et sa force ont été une source d'inspiration pour nous tous. Son héritage perdurera à travers les actions qu'elle a menées avec tant de conviction. J'adresse nos pensées les plus sincères à sa famille, ses proches, ainsi qu'à tous ceux qui ont eu la chance de la côtoyer. Que son souvenir demeure un guide pour continuer son combat avec la même détermination.

Une année marquée par une situation politique mondiale instable avec l'intensification des conflits en Ukraine ainsi qu'au Moyen-Orient. L'Europe fait ainsi face à des difficultés économiques engendrées par sa confrontation avec la Russie, provoquant des augmentations importantes, notamment sur le gaz et l'électricité.

L'arrivée de Donald Trump au pouvoir aux Etats Unis, risque encore de compliquer les rapports avec l'Europe et les entreprises françaises.

Malheureusement la situation politique française s'est trouvée également déstabilisée depuis les élections législatives du 30 Juin 2024, avec des gouvernements successifs sans majorité leur permettant de faire voter des budgets, créant ainsi un climat instable et anxiogène et les familles françaises ont subi en 2024 une inflation galopante mettant en péril des équilibres budgétaires déjà fragiles. Nos services, notamment, le SIAB, les PCB, la maison des familles, se sont mobilisés pour aider ces familles.

Toujours dans un contexte à la fois placé sous le signe de l'urgence et l'incertitude, l'année s'inscrit dans cette dynamique en amplifiant même les effets.

Il a été l'occasion pour l'Udaf du Cher de mettre en exergue sa capacité à être la « force des familles ».

Ainsi que vous le constaterez dans ce rapport d'activité, nos services ont connu en 2024 une activité importante et nous avons pu offrir de nouveaux services, notamment dans le cadre de la Maison des familles et de la parentalité, un espace ressources à destination de l'ensemble des familles. Du déploiement de l'Espace de Vie Affective Relationnelle et Sexuelle et du Soliguide, outil indispensable tant pour les bénéficiaires que pour les professionnels et les acteurs institutionnels.

Je voudrais ainsi d'abord remercier l'ensemble du personnel et des services pour la qualité du travail effectué, pour leur implication et leur investissement auprès des familles. Je salue leur dynamisme, leur esprit d'équipe combien nécessaire dans ces métiers. Mes sincères remerciements aux administrateurs attentifs à la bonne conduite de l'Udaf du Cher.

Une embellie tout de même en 2024, l'organisation à PARIS des jeux olympiques et paralympiques qui a permis au monde entier de se retrouver autour des valeurs prônées par nos sportifs. Nous avons assisté à de grands moments où les spectateurs ont su se mobiliser pour soutenir nos sportifs et leur permettre de réussir de magnifiques performances.

Souhaitons que 2025 voit le retour de la paix et de la prospérité pour nos familles.

Je terminerai en citant Elisabeth Badinter :

« Seule l'utopie du futur reconforte contre le pessimisme de l'histoire »





l'Udaf du Cher





Janvier, Voeux de l'UDAF



12 Octobre, Conseil Départemental, Remise de la Médaille de l'Enfance et des Familles

Ses missions et son réseau

L'Udaf du Cher est l'institution officielle représentant les familles sur l'ensemble du département. Reconnue d'utilité publique, elle a été créée le 25 octobre 1945, à la suite de l'ordonnance du 3 mars 1945. Ses missions sont définies par l'article L 211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles et s'articulent autour de quatre grands axes :

DONNER LEUR AVIS

L'Udaf intervient auprès des pouvoirs publics pour formuler des avis sur les questions familiales et proposer des mesures adaptées aux intérêts matériels et moraux des familles.

REPRÉSENTER

Elle assure la représentation officielle des familles auprès des instances publiques et désigne ou propose des délégués dans différents conseils, assemblées et organismes mis en place par l'État, le département ou la commune.

GÉRER TOUT SERVICE

L'Udaf du Cher peut se voir confier la gestion de services d'intérêt familial lorsque les pouvoirs publics le jugent nécessaire.

EXERCER

Elle dispose du pouvoir d'agir en justice pour défendre les intérêts matériels et moraux des familles, sans avoir à obtenir d'agrément ou d'autorisation préalable.

L'UNAF

En 1945, dans un contexte de reconstruction nationale, le gouvernement a pris conscience de la nécessité de mettre en place une politique familiale forte et engagée.

C'est dans cette dynamique qu'est née l'Union Nationale des Associations Familiales (Unaf), avec pour objectif d'établir un dialogue structuré entre les pouvoirs publics et les familles, représentées par leurs associations.

L'ordonnance du 3 mars 1945 a officialisé la création de l'Unaf et des Udaf. Par la suite, une loi adoptée en 1975 est venue renforcer leurs missions, en consolidant la représentation des mouvements familiaux à l'échelle nationale.

L'URAF

L'Union Régionale des Associations Familiales (Uraf) assure la coordination des Udaf au sein de la région. Elle veille en permanence aux besoins des Udaf et œuvre à la promotion ainsi qu'à la défense des intérêts familiaux à l'échelle régionale, sous toutes leurs formes.

L'Udaf du Cher est membre de l'Uraf Centre-Val de Loire et prend activement part aux différentes réunions de travail organisées en son sein.



La défense des intérêts matériels et moraux de l'ensemble des familles du département est la mission première de l'Udaf. Pour que la représentation des familles se fasse de manière globale tout en intégrant toutes les diversités et sensibilités, le conseil d'administration est composé de membres émanant de l'ensemble des mouvements familiaux adhérents à l'Udaf.



Les agréments de l'Udaf du Cher

- Association reconnue d'utilité publique depuis 1945
- Agrément pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique (agrément par l'ARS Centre-Val de Loire)
- Agrément pour exercer des représentations et des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées (agrément par la DDETSPP)
- Association inscrite sur la liste établie par le Procureur de la République, des personnes et structures habilitées à délivrer une information auprès des personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection juridique des majeurs (agrément Ministère de la Justice)
- Agrément pour siéger lors des commissions d'attribution HLM (agrément par la DDETSPP)
- Agrément pour l'accompagnement social des personnes afin de faciliter leur accès ou leur maintien dans le logement (agrément par la DDETSPP)
- Association labellisée en 2019 pour son Point Conseil Budget Vierzon Cher Nord et 2020 pour Bourges Cher Centre et St Amand Cher Sud.
- Engagement par le contrat d'engagement Républicain

Sa gouvernance

BUREAU	FONCTION	MOUVEMENT FAMILIAL
Madame Nicole MASSICOT	Présidente	Familles de France
Madame Nadine SENDEL	Vice-Présidente	Familles de France
Madame Sylvie MOREAU	Trésorière	Familles de France
Monsieur Gilles BEDU	Trésorier-Adjoint	Familles de France
Madame Sabine de LAMBERTYE	Secrétaire	Associations Familiales Catholiques
Madame Agnès SZWIEC	Secrétaire-Adjointe	Familles de France
Madame Marysia CHAUVET	Membre active	Familles de France
Madame Stéphanie NARBOUX PARIN	Membre active	Jumeaux et Plus
Madame Marie CLAIRE	Membre active	Associations Familiales Catholiques

ADMINISTRATRICES - ADMINISTRATEURS	MOUVEMENT FAMILIAL
Madame Nathalie de La PERRAUDIERE	Associations Familiales Catholiques
Madame Frédérique GUERRE	Associations Familiales Catholiques
Monsieur Marc DELAS	ADMR
Madame Lydie LE STRAT	APF France Handicap
Monsieur Alain RUBENS	Gedhif
Madame Kezban DALDA	Familles de France
Madame Annick THIBEAULT	Familles de France
Madame Annick LE VAILLANT	Confédération Syndicale des Familles
Madame Geneviève PROT	Confédération Syndicale des Familles
Madame Blanche PELLERIN	Associations Familiales Catholiques
Monsieur Patrice BOUET	Familles de France
Madame Danielle TIGE	Unafam

Le Mouvement Familial

La part 1 du fonds spécial versée par l'Unaf en 2024 s'élevait à 122 603 €. Le montant de l'aide aux mouvements représente 10% du fonds spécial versée par l'Unaf soit 12 260 €. Après versement aux fédérations actives des 10% de l'aide totale aux mouvements, 1226,03 € par fédération, soit un total de 3678,09 €, le solde à pourvoir à l'ensemble des associations a été de 8582,21 € (soit 8.69 € par adhérent)

L'Udaf est un réseau d'associations œuvrant pour la défense des intérêts des familles. Il rassemble des fédérations, des associations familiales départementales, ainsi que d'autres structures qui peuvent être affiliées à un mouvement familial national ou rester indépendantes.

D'après l'article L.211-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), l'Udaf est constituée de trois grands types de mouvements :

→ **Les mouvements familiaux à recrutement général** : des associations ouvertes à toutes les familles, sans critère particulier.

→ **Les mouvements familiaux à recrutement spécifique** : des associations qui s'adressent à des familles concernées par une même thématique. On distingue trois sous-catégories : les mouvements à visée éducative ou professionnelle, ceux à vocation sociale, et ceux réunissant des familles monoparentales ou homoparentales.

→ **Les mouvements à caractère familial (organismes associés)** : ce sont des associations loi 1901 qui ne sont pas considérées comme des associations familiales au sens du CASF, mais qui agissent en faveur des familles dans plusieurs domaines du quotidien, comme l'aide à l'enfance, le soutien parental, les loisirs ou les vacances.

Grâce à ce maillage associatif, l'Udaf peut représenter les familles avec plus de force, tout en partageant les compétences, les expériences et les savoirs de chacun pour mieux défendre leurs droits.

Les mouvements familiaux à recrutement général



Confédération Syndicale des Familles (CSF)

udcsf18@la-csf.org
Présidence : Mme Nathalie LESCURE
1 association
33 familles adhérentes



Fédération Départementale Familles de France (FF)

feddepfamdefrance@wanadoo.fr
Présidence : Mme Sylvie MOREAU
4 associations
246 familles adhérentes



Association Familles Rurales St Martin des Champs

02.54.08.71.71
Présidence : Mme Annick QUIGNON
1 association
11 familles adhérentes



Fédération Associations Familiales Catholiques (AFC)

bourgesafc@gmail.com
Présidence : M Jean PELLERIN
2 associations
125 familles adhérentes

Les mouvements familiaux à recrutement spécifique



Association APF France Handicap

dd.18@apf.asso.fr
Présidence : M Alain ROCHON
1 association
34 familles adhérentes



GEDHIF

siege.secretariat@gedhif.fr
Présidence : M Gérard DEPOND
1 association
52 familles adhérentes



Association Jumeaux et Plus 18

jumeauxetplus18@gmail.com
Présidence : Mme Julie LASNE
1 association
25 familles adhérentes



ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural

info.fede18@admr.org
Présidence : M Michel LEBACQ
15 associations
142 familles adhérentes



Union Nationale De Familles Et d'Amis de Personnes Malades Et/Ou Handicapées Psychiques (UNAFAM)

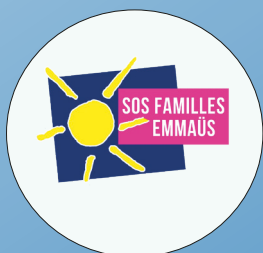
18@unafam.org
Présidence : M Jean-Marie AUROUZE
1 association
75 familles adhérentes



La Famille Du Cheminot (FC)

yves.augereau@orange.fr
Présidence : M Yves AUGEREAU
1 association
45 familles adhérentes

Organismes associés



SOS Familles Emmaüs Bourges

sosfamillesemmausbourses1@bbox.fr
Présidence : M Félix JAVOS
1 association



Collectif des Mamans

contact@collectifdesmamans.fr
Présidence : Mme Hafida ABIDAR
1 association



Solidarité Anorexie Boulimie 18

solidarite.anorexie-18@laposte.net
Présidence : Mme Christine DA NEVES
1 association



Les Familles Adhérentes

ASSOCIATIONS	Au 31/12/2024		
	Aide aux mouvements au titre de fédération départementale	Aide aux mouvements en lien avec le nombre d'adhérents	Nombre de suffrages
AFC Fédération Associations Familiales Catholiques	1226.03€	1085.81€	439
CSF Confédération Syndicale des Familles		295.34€	55
FF Fédération Départementale Familles de France	1226.03€	2136.87€	510
FC La famille du cheminot		390.89€	107
ADMR Fédération départementale du Service et Soins à Domicile	1226.03€	2640.68€	241
GEDHIF Groupement d'Entraide Départementale aux Personnes Handicapées Intellectuelles et à leurs Familles		434.32€	122
UNAFAM Union Nationale de Familles et d'Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques		694.92€	188
Jumeaux et plus 18		269.28€	133
APF France Handicap		304.03€	71



734

familles adhérentes votantes



1885

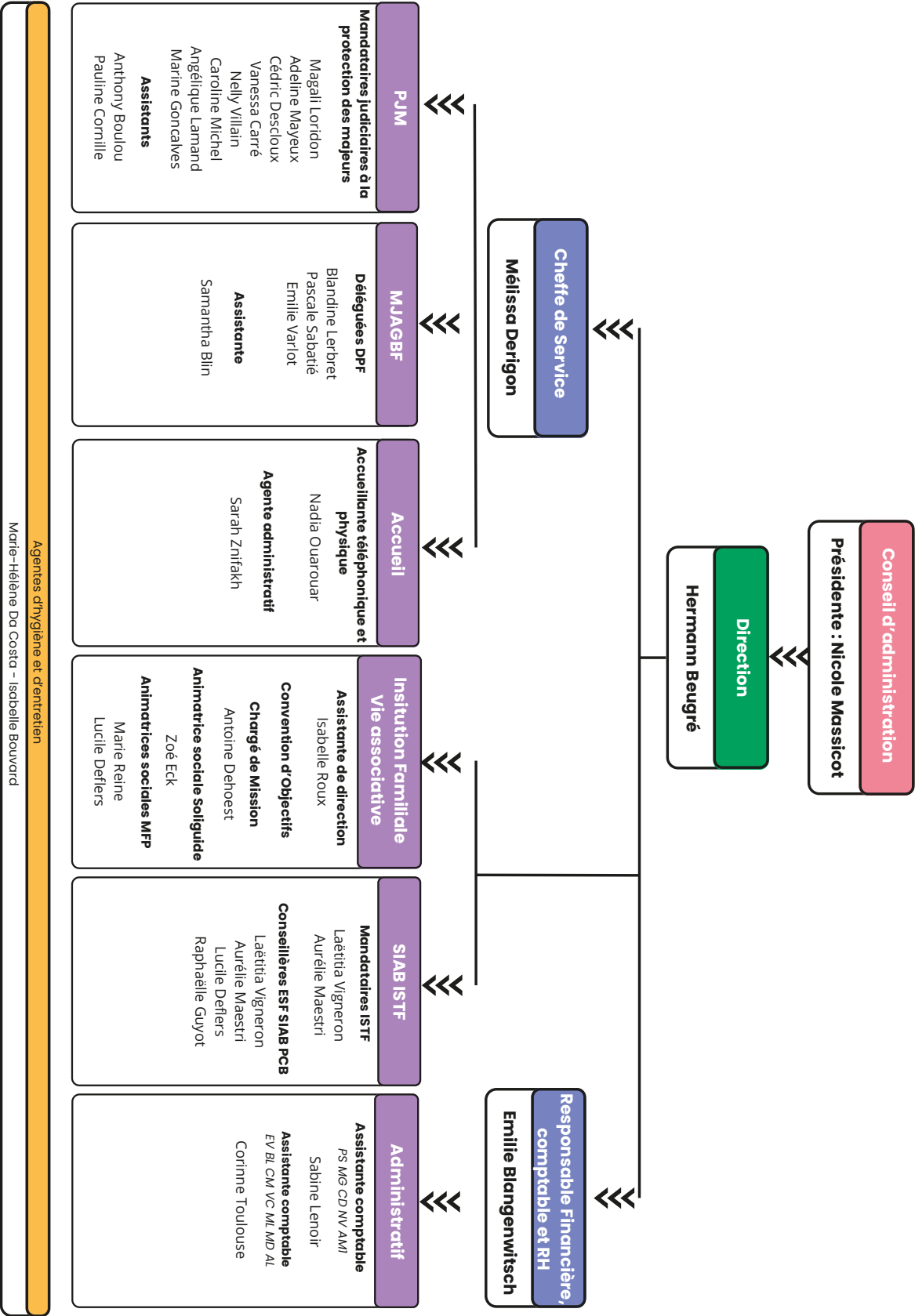
suffrages



Pour être agréée comme membre actif de l'Udaf, toute association familiale doit adresser sa demande au Président de l'Udaf, répondre aux conditions imposées par l'article L. 211-1 du code de l'action sociale et des familles et être déclarée en préfecture depuis six mois au moins lors de son agrément.

Elle doit obligatoirement joindre à cette demande les documents énoncés au règlement intérieur. De même, toute section départementale ou locale d'une association familiale nationale visée à l'article L. 211-4 du code de l'action sociale et des familles peut solliciter son agrément en qualité de membre actif de l'Udaf.

L'organisation des services



Les temps forts de 2024

MARS

Inauguration de l'EVARS en présence de M BARATE, Préfet du Cher et de la DDFE, à l'occasion du 8 mars. L'agrement marque une étape importante pour l'Udaf dans l'accompagnement à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

MAI

L'Udaf et « Cher'Ados » ont mené le projet « Parlons de moi pour construire notre toi(t) » autour des violences intrafamiliales, avec jeunes et parents. Vidéos TikTok, expo, ateliers et théâtre forum ont abouti à un vernissage réunissant une quarantaine de participants et professionnels.

JUIN

Participation à l'Assemblée générale de l'Unaf à Pau, temps fort d'échanges entre associations. Un moment de réflexion collective au service des familles.

AOÛT

Mis en en place de l'Espace Ethique du Cher :
Un espace de réflexion éthique au soutien de l'effectivité des droits des personnes accompagnées et des professionnels.

SEPTEMBRE

Le 8 septembre 2024, l'Udaf du Cher a tenu un stand à la Fête des Associations de Bourges, événement rassemblant 272 associations et plus de 1 000 bénévoles aux Rives d'Auron. Cette journée a permis de présenter ses actions et d'échanger avec les familles du territoire.

OCTOBRE

Six mères du Cher ont été honorées à Bourges par la remise de la Médaille de l'enfance et des familles, en reconnaissance de leur engagement parental exemplaire. Cette cérémonie, organisée par l'Udaf du Cher et le Conseil Départemental, a mis en lumière leur dévouement au service de leurs enfants et de la communauté.

OCTOBRE

Inauguration de la Maison des Familles et de la Parentalité à Bourges en présence du préfet et de la Déléguée aux droits des femmes. Un espace d'écoute, d'accompagnement et d'ateliers pour soutenir les familles.

NOVEMBRE

Mise en place du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) par l'Udaf du Cher, en partenariat avec l'Éducation nationale et la CAF. Un dispositif d'accompagnement scolaire gratuit pour les enfants, avec la participation des familles.

*2 Octobre, inauguration de la Maison
des Familles et de la Parentalité*





Pôle Institution Familiale



Au service des Associations

Adhelis : un outil dédié aux associations familiales adhérentes à l'Udaf du Cher

Adhelis est une application en ligne, mise gratuitement à disposition de toutes les associations familiales adhérentes à l'Udaf du Cher. Simple d'utilisation et sécurisée, elle facilite la gestion des listes d'adhérents tout au long de l'année.

Pour accompagner les associations dans la prise en main de cet outil, une formation dédiée a été organisée en novembre 2024. Quatre associations y ont participé, avec pour objectif de leur permettre d'exploiter pleinement les fonctionnalités d'Adhelis et d'optimiser leur gestion administrative en toute autonomie.



DES RENCONTRES AVEC DE NOUVELLES ASSOCIATIONS

Cette année, trois associations ont fait une demande d'agrément afin d'adhérer à l'Udaf du Cher. Ces démarches s'inscrivent dans une dynamique de développement des adhésions, initiée dans le cadre du renouvellement du projet associatif de l'Udaf.

Les Commissions statutaires

Elles sont mises en place ou renouvelées régulièrement conformément à l'article 15 des statuts de l'Udaf du Cher.

Commission financière :

Cette commission est composée de la présidente de l'Udaf du Cher, de la trésorière, de la secrétaire et d'administratrices et administrateurs. En collaboration avec la direction et la responsable financière, elle établit les comptes et prépare les budgets, qui sont ensuite soumis à la validation du conseil d'administration et de l'assemblée générale. En 2024, trois réunions de la commission financière ont été organisées..

Commission de contrôle: Elle est composée de membres désignés en son sein par le conseil d'administration, représentant la diversité des composantes de l'Udaf du Cher. Cette commission est chargée de veiller au respect des règles de fonctionnement de notre institution, telles que la conformité des listes d'adhérent-e-s, les demandes d'agrément, l'examen des dossiers des associations pour la répartition du fonds spécial, ainsi que la préparation des élections en assemblée générale. En 2024, cinq réunions de la commission de contrôle ont été tenues.

Le conseil d'administration de l'Udaf est composé pour moitié de membres désignés par les mouvements, pour moitié de membres élus lors de l'assemblée générale, tous les 2 ans, par tiers sortants. Le conseil d'administration compte 21 membres sur 24 au 31 décembre 2024.

La Représentation des Familles

Les représentants familiaux siègent dans les différentes instances dont les travaux ont un impact sur la vie quotidienne des familles. Représenter les familles, c'est faire entendre leurs voix, défendre leurs intérêts dans les différents organismes du département du Cher.

Prestations - Droits des familles

- CCAS - Aubigny-sur-Nère
- CCAS - Berry-Bouy
- CCAS - Bourges
- CCAS - Brécy
- CCAS - La Chapelle d'Angillon
- CCAS - Chateauneuf-sur-Cher
- CCAS - Levet
- CCAS - Mehun-sur-Yèvre
- CCAS - Nançay
- CCAS - Neuvy-deux-Clochers
- CCAS - Plaimpied-Givaudins
- CCAS - Saint-Amand-Montrond
- CCAS - Saint-Doulchard
- CCAS - Saint-Florent-sur-Cher
- CCAS - Trouy
- CCAS - Vierzon
- CIAS - Berry du Grand Sud
- CIDFF - Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille
- Commission Départementale de la Médaille de l'Enfance et des Familles
- SDSF Comité des schémas départementaux des services aux familles
- CLSPD Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - Saint Amand Montrond
- CLSPD - Bourges
- CAF du Cher
- CAF du Cher - Commission financière
- CAF du Cher - Commission d'action sociale
- CAF du Cher - Commission des pénalités
- CAF du Cher - Commission des marchés
- CAF du Cher - Commission de recours à l'amiable
- MSA Beauce Coeur de Loire (1er Collège)
- CPAM du Cher
- CPAM du Cher - Commission d'action sanitaire et sociale
- CPAM - Comité des usagers

Parentalité - Enfance - Éducation

- REAAP - Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- Adoption - Conseil des familles des pupilles de l'État
- ODPE 18 - Observatoire départemental de la protection de l'enfance



Cohésion sociale - Vulnérabilité

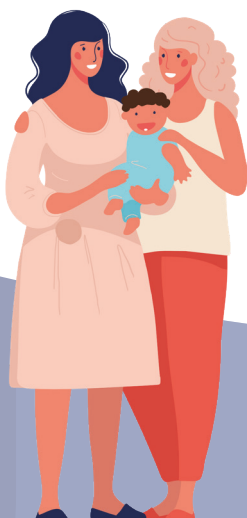
- BAJ - Bureau d'aide juridictionnelle (Tribunal Judiciaire)
- BAJ - Bureau d'aide juridictionnelle (Cour d'Appel)
- CDAD - Conseil départemental de l'Accès au Droit du Cher
- L'Entraide - Conseil d'Administration

Consommation - Budget - Économie - ESS

- FAJ - Fonds d'Aide aux jeunes villes de Bourges
- BGE Berry-Touraine (Micro-crédit)
- Commission de surendettement - Banque de France
- CLU - Comité local des usagers - Préfecture
- Collectif ESS - Conseil d'administration

Logement - Environnement - Transport

- Commission de sélection d'appels à projets du département
- CE - Commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux Yèvres-Auron (SAGE)
- CCSPL - Commission consultative des services publics locaux - Bourges Plus
- Conseil de développement Bourges (CODEV)
- Conseil de développement Pays de Bourges
- Conseil de développement Pays Sancerre Sologne
- GAL - Groupe d'Action Locale Pays de Bourges - LEADER - Comité de programmation
- Val de Berry OPH - Office Public de l'Habitat du Cher - Conseil d'administration
- CdC Habitat - Agence d'Orléans - CAL
- ADIL - Agence départementale d'information sur le logement
- CCAPEX - Commission départementale de prévention des expulsions
- Commission départementale de taxis et voitures de transport avec chauffeur



Santé - Handicap - Vieillesse

- CDU - Commission Des Usagers - CH Jacques Coeur Bourges
- CDU - CH Vierzon
- CDU - CH Saint-Amand-Montrond
- CDU - CH Sancerre
- CDU - Clinique de la Gaillardière - Vierzon
- CDU - SAS Clinique des Grainetiers Saint-Amand-Montrond
- CDU - Hôpital privé Guillaume de Varye - Saint-Doulchard
- CDU - CH George Sand EPSIC du Cher - Bourges
- CDU - HAD Korian Pays les 3 Provinces - Vierzon
- CODAMUPS - TS - Comité départemental de l'aide médicale urgente de la permanence des soins et des transports sanitaires

Prestations - Droits des familles

- CCAS - Aubigny-sur-Nère
- CCAS - Berry-Bouy
- CCAS - Bourges
- CCAS - Brécly
- CCAS - La Chapelle d'Angillon
- CCAS - Chateauneuf-sur-Cher
- CCAS - Levet
- CCAS - Mehun-sur-Yèvre
- CCAS - Nançay
- CCAS - Neuvy-Deux-Clochers

1 6 8 6 H
de bénévoles

Soliguide

Soliguide est une plateforme solidaire qui recense et met à disposition des informations sur les ressources essentielles pour les personnes en situation de précarité. Accessible en ligne et via une application, Soliguide permet de localiser facilement des services tels que l'hébergement d'urgence, les distributions alimentaires, les aides administratives, les soins médicaux, ou encore les espaces d'accueil et d'écoute.

L'objectif de Soliguide est de simplifier l'accès aux dispositifs d'aide en centralisant ces informations de manière claire, actualisée et géolocalisée. Destiné aussi bien aux bénéficiaires qu'aux travailleurs sociaux, cet outil contribue à une meilleure orientation et à une prise en charge plus efficace des personnes en difficulté.

Soliguide est déployée dans le Cher depuis Février 2024

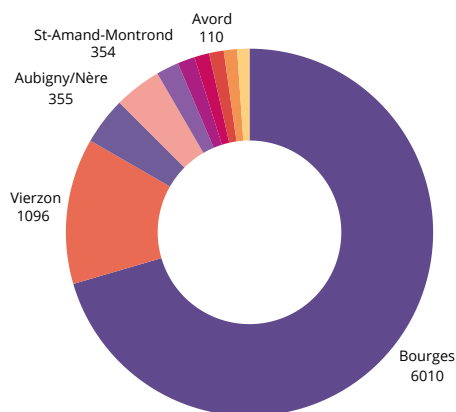
Résultats 2024

278 comptes professionnels activés

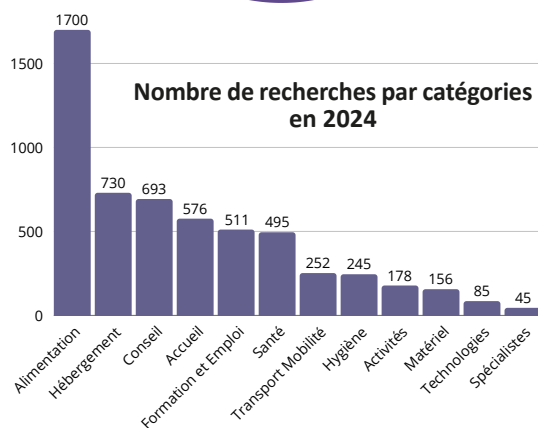
325 fiches créées

Recherches par villes

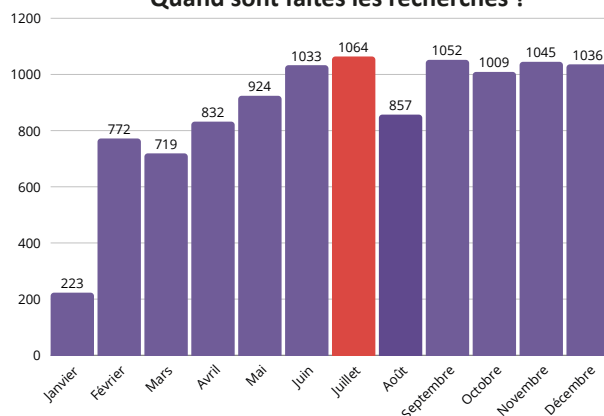
- Bourges
- Vierzon
- Aubigny/Nère
- St-Amand-Montrond
- St-Florent/Cher
- Châteaumeillant
- St-Doulchard
- Avord
- Chârost
- Henrichemont



Nombre de recherches par catégories en 2024



Quand sont faites les recherches ?



ANIMATION D'UN ESPACE RESSOURCES A DESTINATION DES FAMILLES

L'espace ressource de la Maison des Familles et de la Parentalité a pris l'apparence d'une Tisanerie. Elle est une forme « matérialisée » du Soliguide. La Tisanerie est constituée de 9 grandes thématiques : emploi/formation, conseils, alimentation, hébergement /logement, ...

Dans chacune des boîtes à thé, les sous-catégories sont à scanner sur les sachets de tisanes. Plus discrète et symboliquement forte (lieu de l'hôpital où l'on préparait les tisanes et les infusions de plantes médicinales), la tisanerie est plus facile d'accès, plus discrète et permet de disposer de l'information durablement.



La Maison des Familles et de la Parentalité

Cette année 2024 fut marquée par le déploiement de la Maison des Familles et de la Parentalité. L'arrivée de l'animatrice du lieu en janvier 2024 a représenté une étape importante pour faire vivre le projet initialement pensé et co-construire une dynamique collaborative autour de ce lieu, spécifiquement dédié aux familles.

La Maison des Familles et de la Parentalité de l'Udaf du Cher est un lieu d'accueil, de ressource, d'accompagnement et d'orientation. Par définition, la MFP est un lieu de proximité accessible à toutes les familles du département. Attachée à ses valeurs fondatrices, elle s'inscrit dans le mouvement de l'éducation populaire pour développer des services en réponse aux besoins des familles et plus largement, aux problématiques sociétales. Les réponses elles, peuvent s'appuyer sur les principes de l'éducation spécialisée.

une année de déploiement & une stratégie co-construite

Objectifs :

Offrir un espace d'accueil et de ressources pour les familles du département
Favoriser l'échange, l'accompagnement et l'orientation
Construire une dynamique partenariale forte

Principales actions menées :

Ptit déj en famille (5 familles, 6 enfants) : moments d'échanges conviviaux sur la parentalité

Rencontres individuelles (6 parents) : accompagnement personnalisé

Questionnaire parentalité (19 participants) : attentes et besoins des familles analysés

Résultats clés : Besoins prioritaires : sommeil, affirmation de soi, stabilité
Importance du soutien entre parents et accès à des ressources pratiques



inauguration

Participants : 75 professionnels & 10 familles

Moments forts :

- Animations interactives (escape game, yoga parents-enfants)
- Présentation du projet & de la charte d'accueil
- Improscène thématique sur l'accompagnement parental

Un lieu qui favorise l'innovation sociale et l'entraide parentale

UN ESPACE PARTAGÉ EN PLEIN ESSOR

Un réseau d'acteurs engagés pour une offre élargie
L'espace partagé de la MFP réunit divers professionnels spécialisés dans le soutien à la parentalité. En mutualisant les ressources, cet espace favorise l'accès des familles à une expertise variée et adaptée à leurs besoins.

Les partenaires actifs :

- Le Cocon de Delphine : ateliers bien-être et parentalité
- La Cabane à Grandir : soutien éducatif et activités pour enfants
- LAEP Méli-Mélo : espace de rencontre et d'écoute pour parents et enfants
- Autres acteurs : sophrologues, psychologues, éducateurs spécialisés...

Chiffres clés :

20 à 21 parents accompagnés par structure
Des ateliers co-animés pour une approche collaborative

LES INCONTOURNABLES RDV EN FAMILLE

Ateliers gratuits & ouverts à tous :

- Couture, création, lectures
- Batch cooking, organisation familiale
- Apéro des familles, contes thérapeutiques

Chiffres clés :

- 54 familles touchées
- 97 enfants accueillis (dont 36 de -3 ans, 29 entre 4-7 ans, 21 entre 8-11 ans, 11 de + 12 ans)
- 40 mères, 8 pères, 6 grands-parents/uncles/tantes

Succès des veillées au jardin : Rencontres informelles et partage d'expériences sur l'éducation

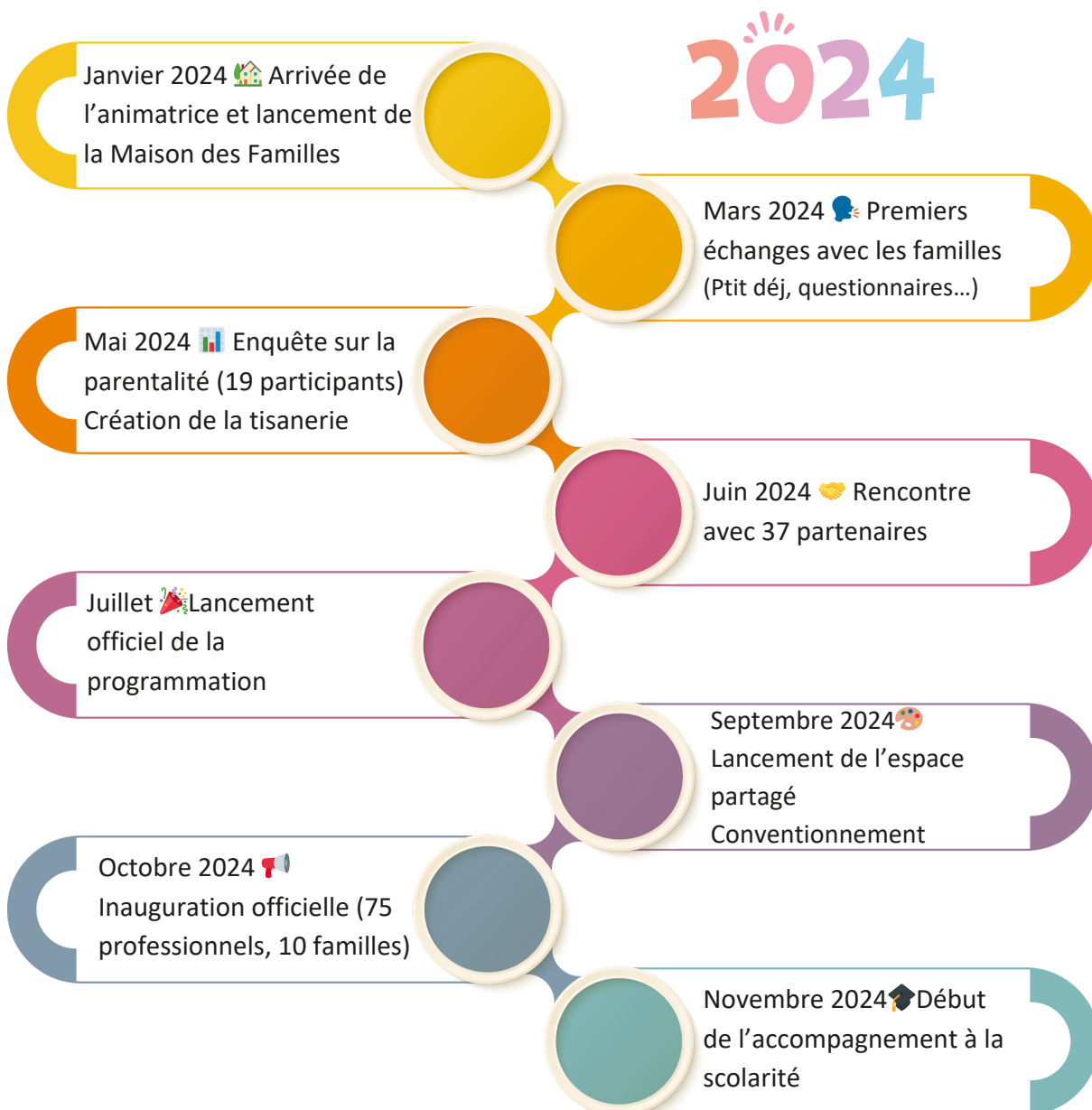
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Objectifs : Soutenir les familles dans leurs difficultés individuelles

11 familles accompagnées sur des thématiques variées :

- Relations parent-enfant
- Accompagnement administratif et social
- Deuil et transmission familiale

Impact : Un accompagnement adapté pour renforcer le pouvoir d'agir des familles



des événements sur le territoire

Je(ux) d'association d'idées

Pensée pour impulser des initiatives, l'action « je(ux) d'association d'idées » a réuni cette année 3 associations adhérentes à travers la mise en place d'un petit déjeuner. A cette occasion, nous avons pu échanger sur la notion de famille, de l'unicité qui la compose et des épreuves qui peuvent venir la fragiliser. Même si ces échanges constituent la base des travaux à venir, il paraît judicieux de rassembler un nombre plus important d'associations et ainsi, permettre une plus grande représentation des familles.

La question de la mobilisation est centrale pour cette action. C'est pourquoi la MFP doit à court terme, reconsidérer l'intérêt individuel que peuvent avoir les associations adhérentes à venir « cogiter » ensemble autour d'une préoccupation commune, les familles.

Son inscription dans les dynamiques partenariales et institutionnelles existantes:

REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Accompagnement et d'Appui des Parents)

La MFP est pleinement engagée dans le REAAP. Le chargé de mission, référent des actions REAAP pour le secteur Est a participé à l'ensemble des réunions REAAP organisées, et à l'organisation de l'évènement « Jeux m'amuse en famille » qui a rassemblé plus de 300 participants.

La place de la MFP est à réestimer en raison du départ de la structure de notre référent REAAP.

SISM (Semaine d'Information en Santé Mentale)

Porté par le Contrat Local de Santé PETR Centre Cher et en partenariat avec d'autres acteurs, la MFP a proposé plusieurs actions :

- WEBINAIRE des professionnels : 44 professionnels inscrits
- L'apéro des familles, « Pose ton écran quand je te parle » qui s'est déroulé au salon de thé de Foecy et qui a rassemblé 5 familles.
- A petits petons, à Civray co-animé avec la Maison de l'Enfance de St Florent et l'UFOLEP Baby.

CAP VERS LE NET

La MFP a participé à cette action à travers l'animation de l'espace café. L'objectif était de s'appuyer sur un outil nomade pour recueillir quels réseaux étaient les plus utilisés par les enfants, par les parents, puis par la famille.

Depuis cet évènement, la MFP s'est inscrite dans le réseau des Promeneurs Du Net 18.

CHER HANDI'QUOI ?

La MFP a participé lors de la journée CHER HANDI'QUOI, journée organisée par le pôle ressources 18. Le but était alors de présenter la MFP et de recueillir quelles étaient les attentes des familles : outils pédagogiques, favoriser la connaissance des parcours de soin possibles, soutien au domicile des parents, de répit parental, sensibiliser à la différence, munir les parents d'outils spécifiques pour accompagner les manifestations comportementales au domicile.

un appui aux acteurs

L'espace partagé constitue une plus-value importante dans l'articulation de la MFP. Les modalités d'inscription pour les acteurs à venir bénéficier d'un espace à la MFP impliquent une contre-partie qui semble convenir à chacun.

En effet, pour que toutes les familles puissent bénéficier d'un accès gratuit et aux compétences de ces professionnels, un atelier par trimestre doit être co-animé avec l'animatrice de la MFP.

Dans les situations plus complexes, l'animatrice du lieu peut également faire appel (de façon très ponctuelle) aux acteurs dans le cadre des accompagnements individuels.

Quid de cet espace partagé, la MFP dans le cadre de ses missions complémentaires, investit d'autres actions en lien avec les acteurs du territoire en étant un lieu de rencontres entre professionnels, en contribuant à la diffusion d'informations, en servant d'appui méthodologique à la construction d'initiatives auprès de porteurs en émergence et en contribuant aux démarches d'analyse de besoin et de diagnostic. A ce titre, la MFP a répondu favorablement à la demande du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille du département pour participer à la réécriture de leur projet d'établissement arrivé à échéance. Démarche stratégique visant à adapter le

cadre d'intervention aux évolutions législatives, sociales et aux besoins spécifiques des enfants et jeunes accueillis. Ce document structurant définit les orientations, les valeurs et les objectifs tout en précisant les modalités d'accompagnement des enfants et des familles.

De façon opérationnelle, l'Udaf participe activement au COPIL mis en place et co-anime avec la direction CDEF, des groupes de travail sur la place des familles au sein de l'institution et l'expression des jeunes dans les unités de vie.



Développement 2025

Renforcer les synergies entre les acteurs pour une prise en charge globale.
Déployer de nouvelles actions adaptées aux besoins émergents des familles.
Améliorer la communication pour mieux informer les familles et toucher un public plus large.

« *Etre parent aujourd'hui* *Sens, forces, inspirations et besoins* »

102 parents dans le Cher consultés

Thèmes généraux

- Parentalité en 2024 : Être parent est perçu comme un plaisir, mais aussi un rôle prenant. Les parents du Cher trouvent ce rôle encore plus exigeant que la moyenne nationale.
- Sources d'inspiration parentales : Dans le Cher, comme ailleurs, les parents s'inspirent principalement de leur partenaire, de leur famille et des professionnels de santé ou de l'éducation. Les influenceurs jouent un rôle mineur.

Défis rencontrés

- Problèmes financiers : Près de la moitié des parents du Cher déclarent ne pas pouvoir faire plaisir à leurs enfants, et 60% ont du mal à préparer leur avenir, une situation plus critique que la moyenne nationale.
- Complexité des tâches parentales : La gestion des écrans reste un défi pour 1 parent sur 2, tandis que d'autres tâches (sujets délicats, alimentation/santé) sont perçues comme moins complexes que dans d'autres régions.
- Conciliation travail/famille : 8 parents sur 10, dans le Cher comme ailleurs, peinent à équilibrer travail et responsabilités familiales.

Besoins et attentes

- Accompagnement : 52% des parents du Cher souhaitent un accompagnement dans leur quotidien, bien que l'intérêt pour des solutions collectives soit légèrement en retrait.
- Soutien de l'État : 60% des parents du Cher jugent le soutien gouvernemental insuffisant, un chiffre plus élevé que la moyenne nationale.

Répartition des tâches dans le couple

- Les parents expriment un idéal égalitaire, mais en pratique, les tâches restent genrées : les mères s'occupent davantage de la scolarité, des soins et des sujets émotionnels, tandis que d'autres responsabilités sont partagées de façon plus égale.

Constat général

La parentalité reste une source de fierté et d'épanouissement pour la majorité des parents, mais elle est marquée par des contraintes financières, organisationnelles et émotionnelles. Les parents demandent davantage de repères éducatifs et d'aide institutionnelle pour mieux assumer leur rôle.

Ce rapport illustre la complexité croissante de la parentalité, tout en soulignant des différences marquées entre les parents du Cher et ceux du reste de la France.

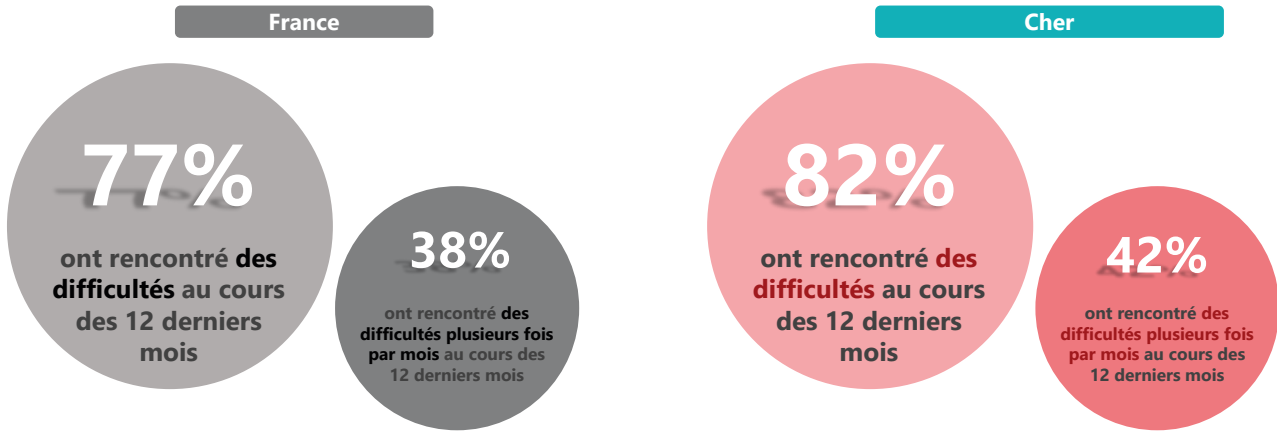


Dans le Cher comme ailleurs, la conciliation travail/responsabilités familiales est difficile pour environ 8 parents sur 10, dont près de 4/10 rencontrent ces difficultés plusieurs fois par mois.

Question
barométrique

C9 : Au cours des 12 derniers mois, combien de fois vous a-t-il été **difficile de remplir vos responsabilités familiales** parce que vous passiez **trop de temps à votre travail** ?

Base : ensemble des familles qui travaillent (2414) / Cher (85)

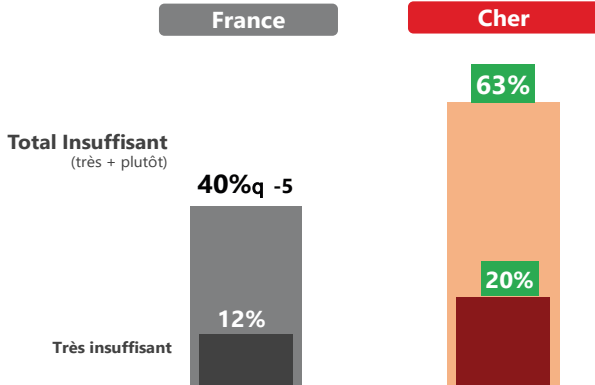


En 2024, même si le soutien de l'Etat est perçu de manière plus positive par les familles françaises, 4/10 le considèrent toujours insuffisant. Dans le Cher, ce ressenti est encore plus marqué, avec 6 parents sur 10 qui le jugent insuffisant et 1 sur 5 le trouve même très insuffisant.

Question
barométrique

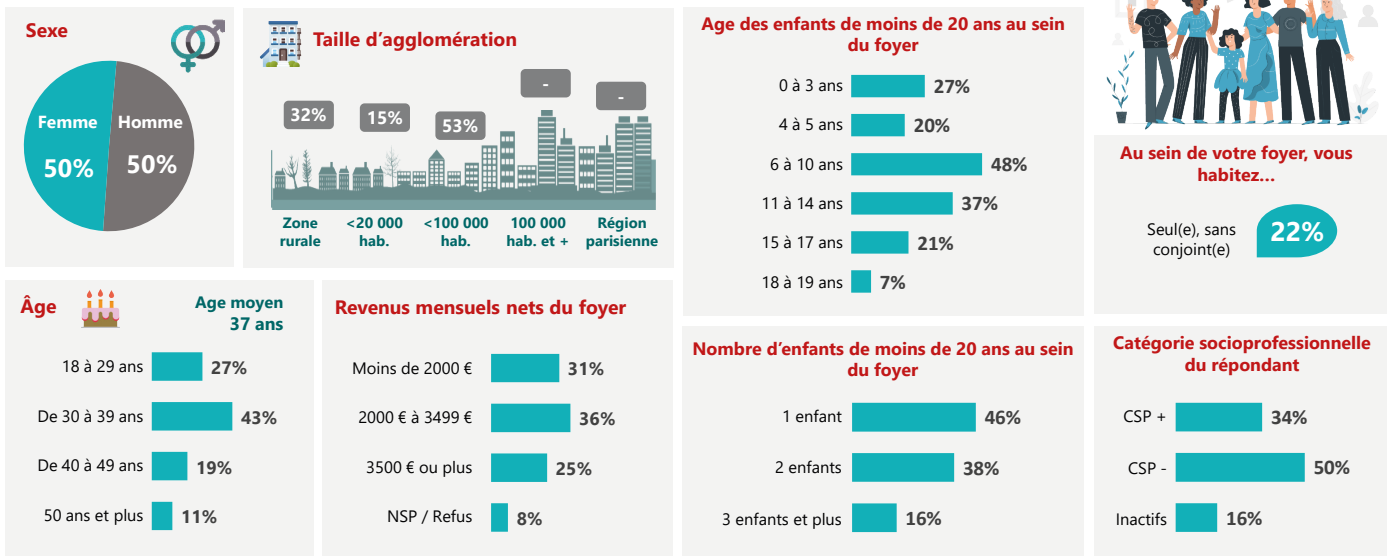
B2 : Le **soutien de l'Etat aux familles avec charge d'enfants** (baisse d'impôts, allocations, services...) vous semble-t-il **suffisant** ?

Base : ensemble France (2709) / Cher (102)



**CONSIDÈRENT COMME INSUFFISANT
LE SOUTIEN DE L'ETAT AUX FAMILLES AVEC
CHARGE D'ENFANTS**

Profil des répondants



Lire et Faire Lire

Lire et Faire Lire est un programme national qui vise à promouvoir la lecture auprès des enfants, tout en tissant des liens entre les générations. Depuis sa création en 2000, l'action repose sur l'implication de bénévoles, principalement des retraités, qui partagent leur amour de la lecture en lisant des histoires à des enfants dans divers lieux : crèches, écoles, centres loisirs, les bibliothèques, ...

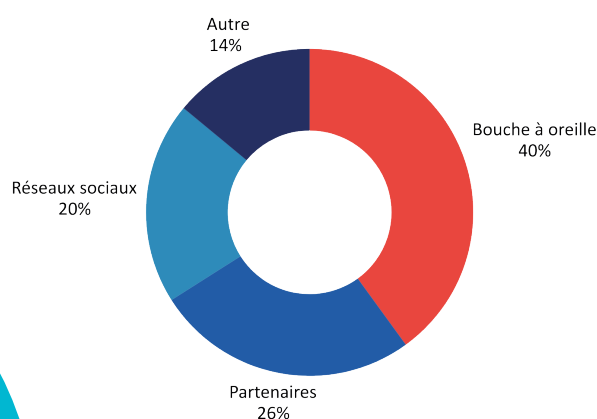
Les bénévoles sont au cœur de Lire et Faire Lire. Leur mission consiste à lire des histoires aux enfants et à créer un espace de discussion autour de la lecture. En plus de la lecture, ils encouragent l'échange, le questionnement et la découverte, permettant ainsi aux enfants de se projeter dans l'histoire et dans le monde. Les bénévoles suivent une formation pour mieux comprendre l'impact de leurs actions et adopter les meilleures pratiques de lecture à voix haute.



Agnès Swiec, bénévole LFL

Bilan 2024
62 bénévoles sur le territoire
18 nouveaux bénévoles
100% de bénévoles formés

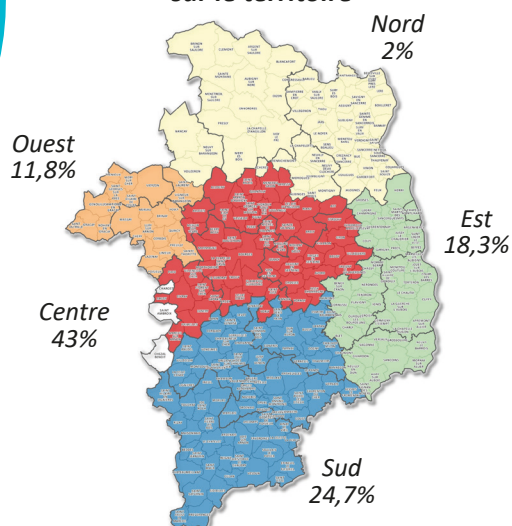
Comment les bénévoles ont-ils découvert Lire et Faire Lire ?



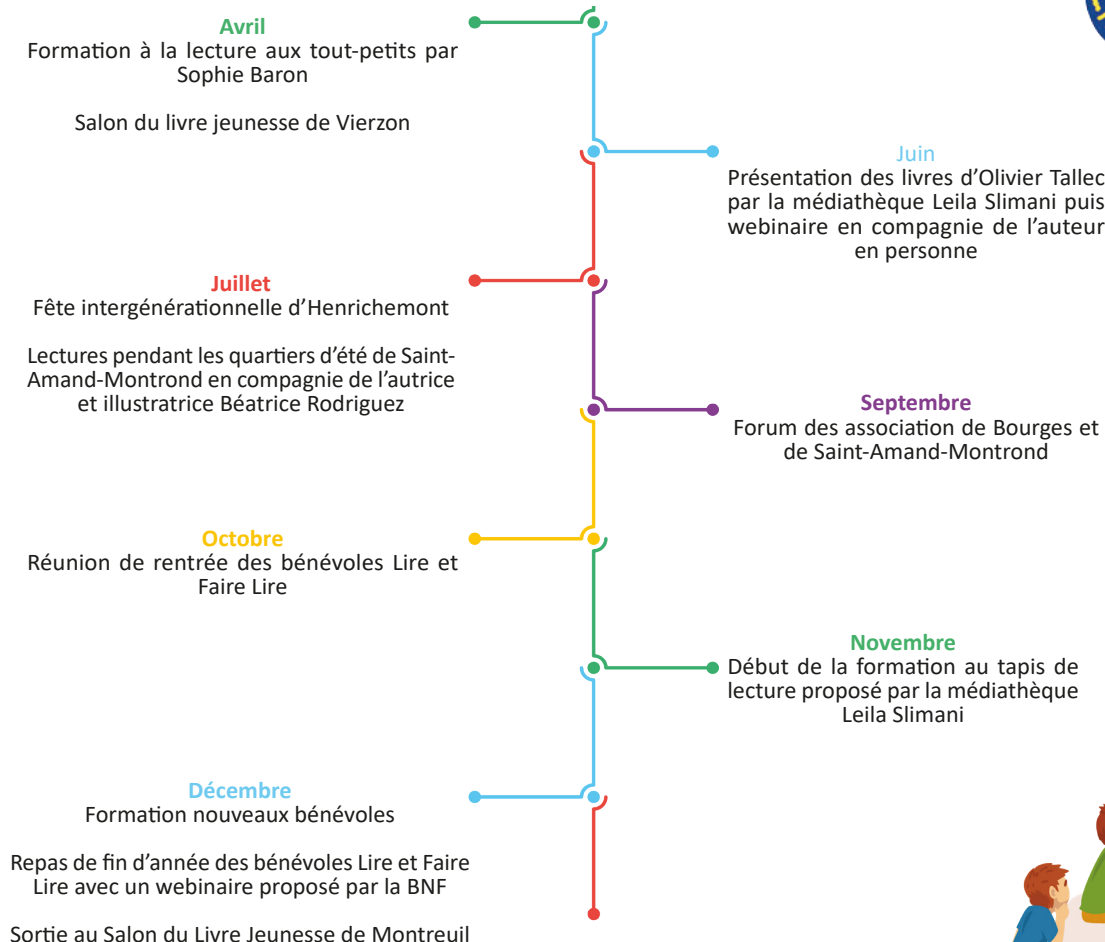
Lire et Faire Lire apporte de nombreux bénéfices

- Les enfants développent leur capacité de compréhension, leur vocabulaire, et leur goût de la lecture.
- Les échanges intergénérationnels permettent de lutter contre l'isolement social, notamment chez les personnes âgées, tout en favorisant une meilleure compréhension entre générations.
- Le programme offre aux enfants une ouverture à de nouveaux univers, enrichit leur imaginaire et stimule leur curiosité.

Répartition des bénévoles sur le territoire



Évènements de l'année 2024



2 334 heures de bénévolat

En 2003, par l'intermédiaire d'un ancien collègue, j'ai appris l'existence de l'association Lire et Faire Lire et j'ai été attirée par cette activité. Depuis, tous les mardis matin, je prends le chemin de l'école maternelle de Levet avec l'histoire que je vais raconter aux enfants de la Grande Section de l'Ecole maternelle de Levet. C'est mon plus beau rôle de retraitée ! Ces séances de lecture m'apportent beaucoup. Juste avec un livre, je reçois toujours des manifestations affectueuses. Les enfants me disent qu'ils aiment mes histoires car elles sont belles, que je suis gentille et même que je suis belle. Ils me font des cœurs avec les doigts quand je les ramène dans la classe. Lire et Faire Lire c'est un échange intergénérationnel qui donne le goût de la lecture aux petits et apporte beaucoup de plaisir aux lecteurs.

Agnès SZWIEC
Bénévole LFL à Levet

25 ans que Lire et Faire Lire sème des graines de curiosité, ouvre des portes vers l'imaginaire et tisse des liens entre les générations grâce à la magie des mots. Merci à tous nos bénévoles passionnés qui font vivre cette belle aventure et transmettent le goût de la lecture aux jeunes.

Le référent LFL Udaf 18



Espace vie affective,
relationnelle et sexuelle

L'EVARS est un service d'écoute, d'information et de prévention dédié aux enjeux de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Il s'adresse à tous les publics, avec une approche neutre et bienveillante.

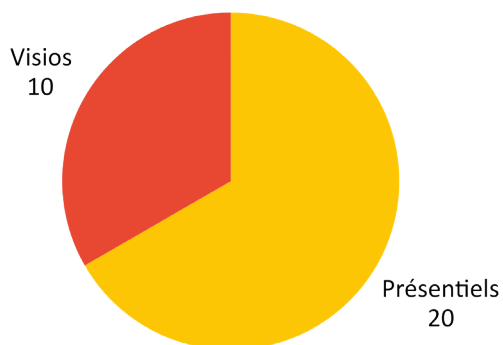
Actions de sensibilisation et d'accompagnement sur des thématiques variées :

- éducation à la vie relationnelle et sexuelle,
- promotion de l'égalité entre les sexes,
- respect des orientations sexuelles et identités de genre,
- prévention des violences
- accompagnement IVG



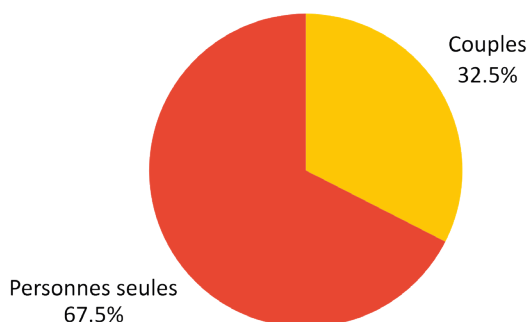
La conseillère conjugale et familiale de l'EVARS intervient également dans l'accompagnement des situations complexes liées à la parentalité, aux crises conjugales et familiales, ainsi qu'aux problématiques de santé sexuelle et reproductive.

Rendez-vous 2024



4 ateliers au Centre
Maternel d'Ineuil
(41 personnes)

Participants



Dans le cadre de la réforme du fonds spécial de 2005, le principe des conventions d'objectifs entre l'Unaf et les Udaf a été adopté. La mise en place de ces conventions est devenue effective dans le Cher depuis le 1er janvier 2007.
L'Udaf du Cher a retenu trois priorités :

Un lieu de soutien à la parentalité



La Maison des Familles et de la Parentalité est un espace d'écoute, de ressources et d'accompagnement pour les familles. Elle propose des temps d'échange, des ateliers collectifs et des conseils adaptés aux besoins des familles, ainsi qu'un appui aux professionnels de la parentalité.



L'Udaf du Cher anime le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité, fondé sur une méthode validée à l'international. Destiné aux enfants de 6 à 11 ans et à leurs parents, il renforce les liens familiaux, la communication et les compétences relationnelles. Le cycle se déroule sur 14 séances, coanimées par des professionnels formés.

Partager la lecture



L'action Lire et faire lire mobilise des bénévoles de plus de 50 ans pour animer des séances de lecture auprès de petits groupes d'enfants en crèches, écoles ou centres de loisirs. Coordonnée par l'Udaf avec la Ligue de l'enseignement, elle favorise le plaisir de lire et le lien intergénérationnel.



Lire ensemble est une action coordonnée par l'Udaf du Cher, qui propose à des bénévoles d'animer des séances de lecture auprès de personnes en situation de vulnérabilité, accueillies en structures ou vivant à domicile. Les séances sont coconstruites avec les structures accueillantes afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées.

L'accompagnement et le soutien des aidants familiaux

L'Udaf du Cher poursuit son engagement auprès des aidants familiaux en développant un espace de ressources et de répit. En lien avec les acteurs du maintien à domicile, elle œuvre à faciliter l'accès à l'information et à soutenir les proches aidants dans leur quotidien. Une plateforme internet permettra prochainement aux aidants de trouver facilement des informations sur les aides disponibles et les professionnels à contacter.



Pôle Action Sociale et Judiciaire



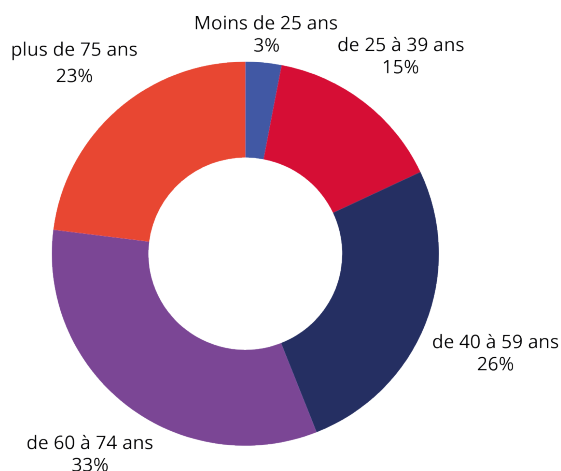
La Protection Juridique des Majeurs

La protection juridique des majeurs s'avère nécessaire lorsqu'un adulte ne peut plus accomplir seul les actes de la vie civile. Pour l'accompagner, le juge des tutelles peut prononcer une mesure de protection. Celle-ci peut être exercée par l'Udaf quand la famille de la personne à protéger ne peut pas assumer cette responsabilité.

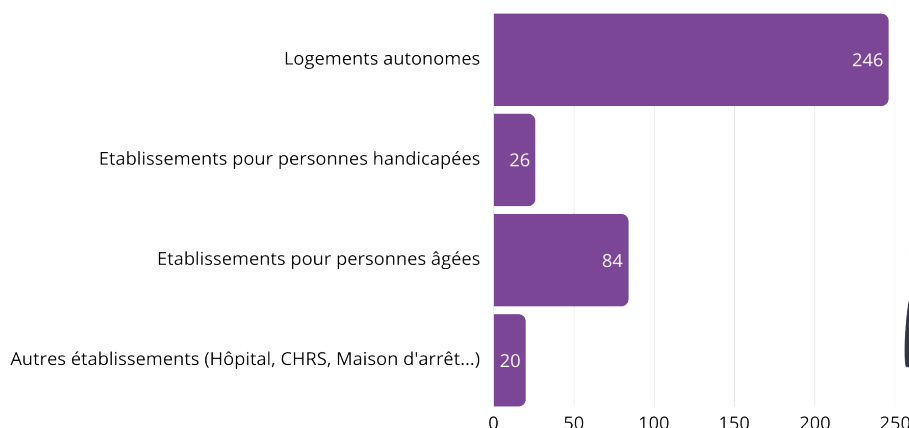
Ainsi, le service PJM (protection juridique des majeurs) exerce différents types de mesure de protection des majeurs notamment des mandats spéciaux, des curatelles et des tutelles.

L'augmentation de l'activité de ce service déjà constaté en 2022 et 2023, s'est poursuivie en 2024. En effet, le service prenait en charge 366 mesures au 1er janvier 2024. Au 31 décembre de la même année, le nombre de mesures gérées par l'Udaf du Cher était de 376, soit une augmentation de 2,73%.

- 66 Curatelles renforcées aux biens
- 151 Curatelles renforcées aux biens et à la personne
- 18 Curatelles simples
- 13 Mandats ad'hoc
- 16 Sauvegardes
- 1 Subrogé tuteur
- 102 Tutelles aux biens et à la personne
- 9 Tutelles au biens



2 385
Visites à domicile



La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

La mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) peut être prononcée par le juge des Enfants au titre de l'assistance éducative lorsque les conditions de vie et d'éducation de l'enfant apparaissent compromises. Cette mesure s'impose aux parents et vise à s'assurer que l'utilisation des prestations familiales répond aux besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants. La MJAGBF implique que les prestations familiales ne soient plus directement versées à la famille, mais au service délégué aux prestations familiales.

Trois professionnelles exercent 75 mesures et œuvrent à mettre en place un accompagnement social, éducatif et budgétaire auprès des familles.

Mesures	Ouvertures	Fins de mandat
TOTAL de mesures durant l'année	19	31
dues à un changement de département	4	6
suite à une demande du service social du département	8	
suite à une demande de l'aide sociale à l'enfance	1	
orientée suite à une AEMO	1	
suite à une auto saisine du JE	5	
dues au retour à l'autonomie de la famille		11
dues à l'absence d'adhésion		2
dues à une orientation vers d'autres mesures (PJM/MAJ/MASP/AESF)		2
dues à l'absence de prestation		8

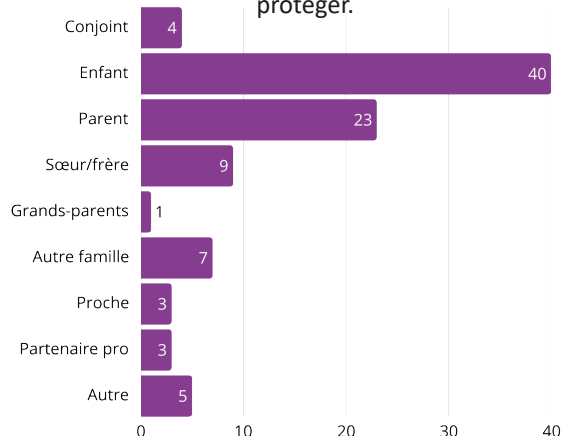


L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux

Les deux mandataires judiciaires du service informent et accompagnent les familles qui assurent ou envisagent d'assurer une mesure de protection pour un proche. Ces informations sont délivrées lors d'entretiens individuels ou de réunions collectives sur l'ensemble du département du Cher. Par ailleurs, des outils sont mis à disposition des tuteurs familiaux afin de les soutenir dans l'exercice de leur mission.

Les saisines des Tuteurs Familiaux pour le service s'articulent majoritairement autour des obligations légales de début (inventaire et budget prévisionnel) ou en cours de mesure (compte-rendu de gestion CRG).

82% sont des membres de la famille de la personne protégée ou à protéger.



97
personnes
accompagnées

8 Actions
collectives
dans le Cher
48 Personnes
touchées

Cette année marque une augmentation des demandes de Tuteurs Familiaux qui ont entre 40 et 59 ans (34 %), avec une majorité ayant entre 60 et 74 ans (45 %)

On continue d'observer une augmentation des demandes en amont du prononcé d'une mesure de protection.

Permancences sur tout le département, participation à des forums et des manifestations.

**Café
de la
tutelle**

Quelles sont
mes obligations ?

Comment
protéger
un proche ?

Ce sont des temps d'échange
libre, de partage et
d'informations pour les Tuteurs
Familiaux en exercice ou en
amont d'une demande de
mesure de protection.

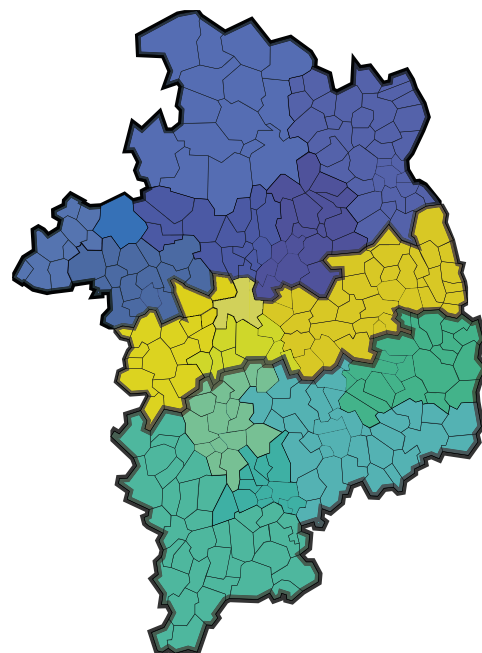
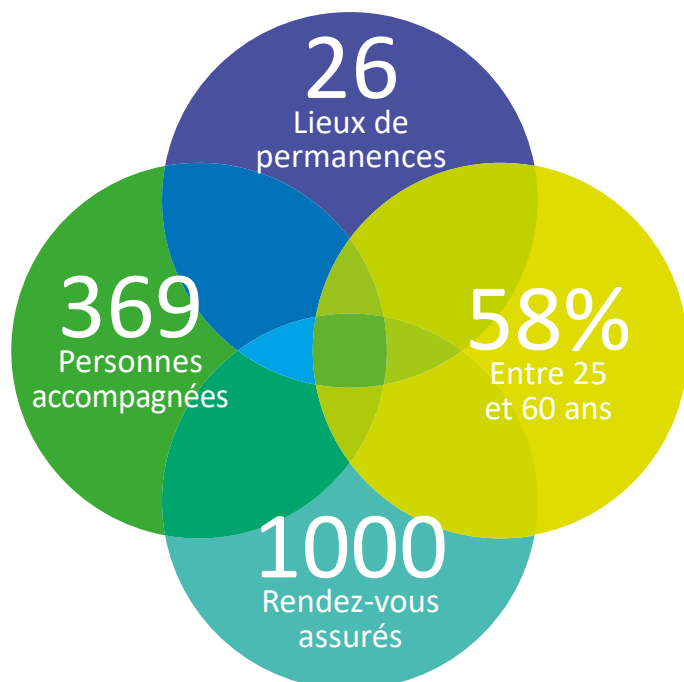


Mise à disposition d'un kit actualisé de courriers et d'outils pour les Tuteurs Familiaux.

Le Service d'Information et d'Accompagnement Budgétaire



4 Conseillères en Économie Sociale Familiale



répartition des secteurs PCB

29

actions collectives



29% de propriétaires

62% des personnes accompagnées vivent seules, avec ou sans enfant à charge

80% des personnes ont été orientées par un partenaire

Diminution du pouvoir d'achat pour toutes les familles

Augmentation des procédures de surendettement



Vers



Une association ne peut vivre sans projets. C'est grâce à eux qu'elle continue d'apporter un soutien renforcé aux familles et aux personnes qu'elle accompagne. L'Udaf du Cher s'engage pleinement à être à la hauteur des objectifs qu'elle s'est fixés pour la période 2022-2026. Elle s'est équipée des outils nécessaires pour mener à bien ses missions, toujours au service des intérêts des familles et des personnes accompagnées (PA/PI).

Aujourd'hui, les missions confiées aux intervenants sociaux s'articulent autour d'orientations majeures : faciliter l'accès aux droits et à la citoyenneté, promouvoir l'autonomie maximale des personnes, développer des actions de prévention et de valorisation des populations, et lutter contre la pauvreté ainsi que l'exclusion sociale. Ces missions sont exercées avec un respect absolu des familles et des personnes accompagnées.



**Ouverture de
l'Espace Éthique Cher**



**Médiation
Aidants-Aidés**



**Administrateur
ad'hoc Mineurs**



Projet de service



**Recrutement d'un·e chargé·e de
mission et d'un·e animateur·ice
social de projet**



**Anniversaire de l'Unaf
et
l'Udaf du Cher**





Janvier, Conseil d'Administration



Juin, Assemblée Générale

UNIS POUR LES FAMILLES

“*opinionway*”



Consultez le rapport d'activité :



facebook

www.facebook.com/Udaf18

LinkedIn

www.linkedin.com/company/udaf-18



29 avenue du 11 novembre 1918
CS 10231 - 18022 Bourges Cedex



02 48 24 03 49



www.udaf18.fr



udaf18@orange.fr